

Informations générales à transmettre aux patientes

Informez les femmes enceintes de l'intérêt de signaler leur grossesse à tout professionnel de santé pour une meilleure prise en compte des risques d'effets indésirables de médicaments pour elles-mêmes et l'enfant à naître. Toutefois, il revient aux professionnels de santé d'évoquer de manière systématique l'éventualité d'une grossesse (5). Il est nécessaire de rappeler aux femmes qui pourraient devenir enceintes ou qui le sont déjà, qu'à quelques exceptions près et jusqu'à preuve du contraire, les médicaments sont dangereux au cours de la grossesse (44). Et de leur expliquer la signification et les limites des pictogrammes en lien avec la grossesse apposés sur les boîtes de médicaments : leur présence est liée à la mention d'un risque de tératogénicité ou de fœtotoxicité dans le résumé des caractéristiques du médicament (RCP), mais une absence de pictogramme ne signifie pas absence de danger (44).

Informez les femmes enceintes, ou qui pourraient l'être, sur les médicaments les plus courants et les risques de leur utilisation pendant une grossesse, les aide à limiter les risques pour l'enfant à naître. Par exemple, en évitant de prendre, quel que soit le stade de la grossesse, des AINS, souvent utilisés en automédication et présents dans de nombreuses spécialités (5,42).

Question 9- Avez-vous informé la patiente de l'importance de signaler systématiquement sa grossesse ou son projet de grossesse à tout professionnel de santé ?

Oui Non

Question 10- Avez-vous informé la patiente des risques associés, en cas de grossesse, à certains médicaments utilisés de façon courante en automédication, tels que les AINS ?

Oui Non

Question 11- Avez-vous informé la patiente de ne pas utiliser en cas de grossesse de produits de santé tels que des compléments alimentaires ou de la phytothérapie sans l'avis d'un professionnel de santé ?

Oui Non

Question 12- L'existence d'une grossesse, ou son éventualité, a-t-elle été pour vous une occasion de réévaluer à titre systématique les traitements médicamenteux pris par la patiente ?

Oui Non

©Prescrire

Bravo aux Lauréats de la 8^e session de Question de Pratiques !



En 2020, le programme *Question de Pratiques* a proposé aux abonnés à *Prescrire* de travailler à l'amélioration de leurs pratiques professionnelles sur le thème : "Grossesse et risque médicamenteux : pendant et aussi avant" (lire le texte pages 65-70) (a).

Parmi les 196 participants à cette session, 149 ont validé l'ensemble des activités du programme : observation et analyse de sa pratique en début et en fin de programme ; approfondissement des connaissances validé par un test de lecture ; et participation à l'Atelier (forum en ligne) avec échanges, réflexion collective, élaboration de documents entre participants de divers horizons tout au long du programme. La liste des Lauréats du programme *Question de Pratiques* 2020 est en accès libre sur le site www.prescrire.org.

En 2021, le thème proposé sera : "Anticoagulants oraux : mieux les utiliser et limiter les risques d'accidents graves". Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site www.formations.prescrire.org.

©Prescrire

a- En France, en 2020, ce programme a permis aux Lauréats infirmiers, médecins et pharmaciens de valider leur obligation de Développement Professionnel Continu (DPC). En Belgique, en 2020, ce programme a permis aux pharmaciens d'officine de recevoir 8 crédits formation à faire valoir dans le cadre de leur obligation de formation continue.

Noms commerciaux des médicaments en France F, Belgique B et Suisse CH

acide valproïque – F B CH DEPAKINE[®] ou autre

acitrétine – F SORIATANE[®] ; B NEOTIGASON[®] ;

CH NEOTIGASON[®] ou autre

alimémazine – F THERALENE[®] ; B CH (–)

Cimicifuga racemosa alias **Actæa racemosa**

– F (–) ; B DONNAFYTA MENO[®] ; CH FEMICINE[®] ou autre

diéthylstilbestrol alias **DES** – F B CH (–)

dompéridone – F B CH MOTILIUM[®] ou autre

fumarate ferreux – F FUMAFER[®] ; B (–) ; CH FERRUM HAUSMANN[®]

isotrétinoïne orale – F PROCUTA[®] ou autre ;

B ROACCUTANE[®] ou autre ; CH ROACCUTAN[®] ou autre

isotrétinoïne application cutanée – F ROACCUTANE[®] ;

B (–) ; CH ROACCUTAN[®] gel

lamotrigine – F B CH LAMICTAL[®] ou autre

méthotrexate – F METHOTREXATE BELLON[®] ou autre ;

B LEDERTREXATE[®] ; CH METHOTREXATE PFIZER[®] ou autre

mycophénolate mofétil – F B CH CELLCEPT[®] ou autre

phloroglucinol – F SPASFON[®] ou autre ; B CH (–)

prométhazine – F PHENERGAN[®] ; B CH (–)